



Sur les pas d'Agnès

5h00
14.7 km

458m

Etape II De Loudes à Siaugues-Sainte-Marie

DESCRIPTIF

Le Velay laisse la place au plateau du Devès où les petits villages et les murets de pierre égrènent le paysage.

RECOMMANDATIONS

- il convient d'être convenablement équipé (chaussures de randonnée, vêtements chauds, habits de pluies, trousse de premiers secours...)
- pensez à consulter la météo avant de partir (32 50) ou www.meteofrance.com
- *L'itinérance de Mère Agnès emprunte les itinéraires GR 300 « Chemin de Saint Michel », GR 470 « Sources et Gorges de l'Allier » et GRP « Robes de Bures et Cotte de Mailles ». Les descriptifs ci-après sont une aide à la randonnée mais ne remplacent pas les topo-guides de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP).*



Pour plus de renseignements :

- www.rando-hauteloire.fr/randos-itinerantes (guide hébergements et services) / 04-71-04-15-95
- www.gr470-gorgesallier.com / 04-71-77-28-30



Infos touristiques

Office de Tourisme Intercommunautaire des Gorges de l'Allier,
04 71 77 05 41, www.gorges-allier.com



Départ

Coordonnées GPS : 45°05'17.60''N / 3°44'53.12''E
Devant l'église de Loudes.



- 1 A partir de la place de l'église (🏰). Prendre à droite puis se diriger à gauche direction Collanges par la route. Dans le village, suivre la gauche. Après celui-ci, quitter la route pour un chemin de terre longeant la forêt.
- 2 Retrouver la route sous le hameau de Cereix. Monter vers celui-ci et le traverser en restant sur les hauteurs du village (🏰 > blason sur une des maisons). Plus bas, retrouver la route et continuer en face vers les fermes. Virer alors à gauche pour franchir le pont. Suivez le chemin qui s'élève vers Saint-Jean-de-Nay. Devant le stade, continuer à gauche vers le village.
- 3 Passer la place de l'église, puis virer à droite. Longer le cimetière. Délaisser la D252 à droite pour suivre la direction de Montagnac. Avant le pont, bifurquer à gauche sur le chemin. Emprunter ce dernier le long du ruisseau.
- 4 Dépasser la maison restaurée de Saint Romain. Continuer sur 2 km et rejoindre la D40. L'emprunter à droite vers le hameau des Granges (👁 > vues sur les monts du Cantal). A la croix, emprunter la gauche, puis virer une nouvelle fois à gauche vers la fontaine. S'éloigner du village en délaissant les chemins de gauche.
- 5 Traverser le hameau puis emprunter un chemin à gauche. A la croix, continuer tout droit.
- 6 A la fourche, emprunter la gauche (👁 > vues sur la chapelle d'Auteyrac, les villages du Devès). Rejoindre Bussac-Haut. Suivre la gauche. A la sortie du village, à la croix, suivre la gauche et descendre vers le ruisseau de l'Ance. Franchir le pont et remonter vers le plateau.
- 7 Au croisement, aller tout droit. Rejoindre la D55, la suivre à gauche vers Siaugues-Saint-Marie. (8)

La vie d'Agnès

Agnès témoin de l'absolu de Dieu

Agnès enfant commençait sa prière en se mettant en présence de Dieu, disant en elle-même : « Allons mon âme il faut se tenir un petit quart d'heure devant Dieu et être bien attentive à lui ». Le quart d'heure écoulé elle se disait : « poursuivons un peu et passons à la demi-heure ». Se tenant devant Dieu elle le laissait faire.

« Mon esprit regarde Dieu, mon cœur s'y attache avec amour et je considère le bonheur que j'ai d'être à un si grand Seigneur et Père. Je tiens ma pensée attachée à Dieu dans le mystère duquel je me plais tant que je demeure contente devant lui comme devant mon vrai Père ».



Patrimoine



Situé près de Siaugues-Sainte-Marie, le marais de Limagne est un site aux multiples facettes. Géologiquement, il voit sa création, il y a un million d'années, lors d'une importante activité volcanique sur le Deves. L'ample cratère de 850 m de diamètre se remplit d'eau pour former un maar. Progressivement, de l'argile s'accumule et le lac se recouvre d'un tapis végétal. Les conditions du milieu (température, eau, absence de micro-organismes décomposeurs) donnent naissance à une tourbière.

La vie d'Agnès

Agnès témoin de l'évangile et de la miséricorde de Dieu

Sa bonté envers les personnes ne faiblit pas, sa prière ouvre son cœur et sa vie aux nécessités de son temps. Agnès s'appliquait à l'aumône matérielle et spirituelle, de nombreuses personnes de toutes conditions venaient lui confier leurs problèmes pour être aidées dans leur recherche de Dieu. Agnès guérit, protège les enfants en bas âge ou en danger de mort. On la prie pour les accouchements difficiles et les cas de stérilité des couples ou contre les périls de la route.



Agnès modèle de force et de générosité dans l'épreuve

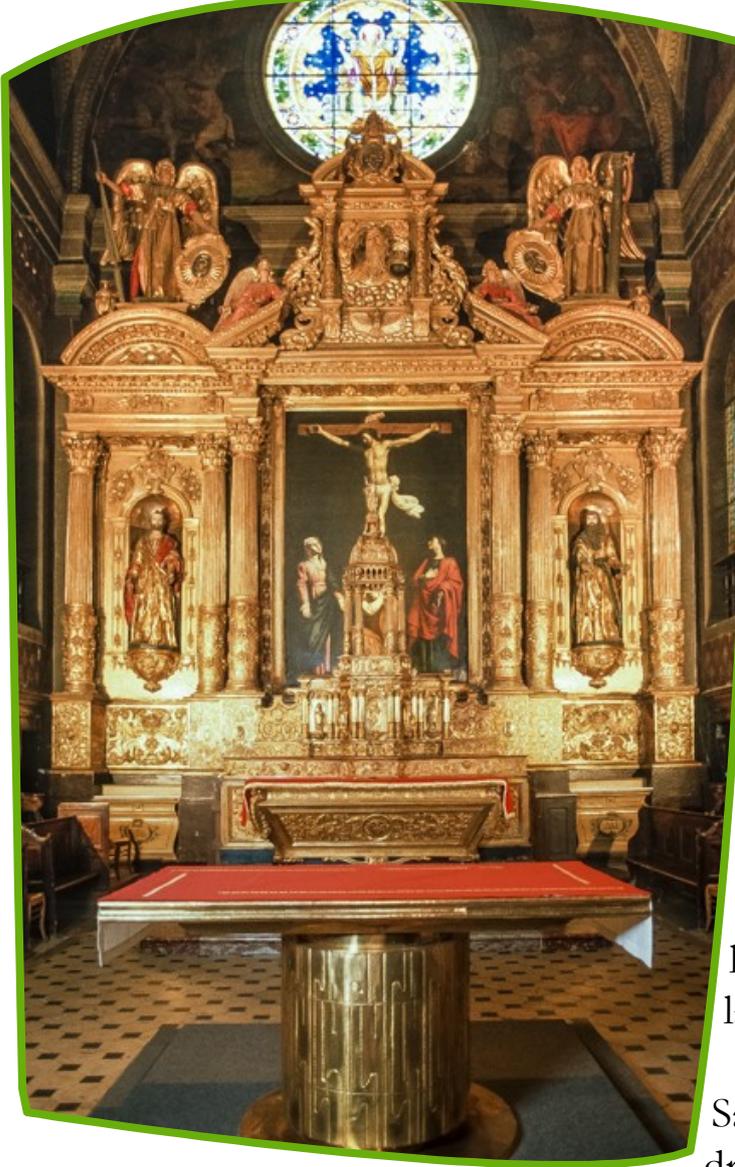
Au détour du chemin Agnès aperçoit Langeac pour la première fois.

« Là sera ta maison » lui dit son Ange.

Agnès au monastère est portière, puis maîtresse des novices. Elue prieure en 1627, victime de calomnies, elle est déposée à la demande de ses sœurs en 1631. A l'imitation de saint Dominique elle montre une grande égalité d'âme dans les épreuves et les tribulations et se fait toute à tous.



Guy François (1578-1650)



Guy François est né vers 1578 au Puy-en-Velay. Fixé au Puy en 1614, il se maria l'année suivante et habita rue des Farges, dans une maison louée aux frères prêcheurs dont il devint propriétaire en 1620. Guy François avait une fille religieuse au Monastère Sainte Catherine de Sienne au Puy, Sœur Dominique François. Elle était entrée au Monastère le 7 septembre 1639. Il peignit beaucoup entre les années 1619-1630. Il est mort en 1650 au Puy-en-Velay. Parmi les toiles de Guy François, trois d'entre elles se trouvent dans l'église Saint Laurent :

-L'incrédulité de Saint Thomas, sur le mur latéral gauche près de la porte de la sacristie

-La Vierge donnant le Rosaire à Saint Dominique (1619), sur le mur latéral droit

-Le miracle de Saint Hyacinthe, dans la chapelle du Saint Sacrement, à droite du chœur.

Trois tableaux du peintre Guy François se trouvent dans l'église du Collège :

-La crucifixion (1619), dans le chœur

-L'adoration des bergers (1621), dans la chapelle sud

-La Vierge apparaissant à Saint Ignace (1623-1625), dans la chapelle nord